

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ?

Oui

Pour quelles raisons ?

Dans une société de plus en plus rapide, il est important de pouvoir transmettre des valeurs au sien de la cellule familiale sans pour autant se priver d'un lien social à travers une vie professionnelle.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

- Nous proposons un congé paternité au niveau cantonal
- Aider au développement du télé travail dans les entreprises et les administrations genevoises
- Soutien à la flexibilité de l'emploi et à l'annualisation du temps de travail

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Le seuil d'imposition qui est constitué de manière arbitraire.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

On devrait regarder à la situation individuellement et au cas par cas et non pas sur un simple critère administratif

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Agir au plus près des problématiques. Avoir une réponse plus rapide, moins centralisée et en conséquence plus efficace.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Le risque de créer une strate administrative supplémentaire peu connue des citoyens.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Retour d'information sur la situation. Possibilité d'une vision locale détachée des statistiques fédérales et en conséquence beaucoup plus précises sur la situation des familles genevoises.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Le risque que les rapports qui ne seraient pas suivi d'effets.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Les mesures de la Ville de Genève sur le développement de la politique de la petite enfance.

b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

Continuer le développement des solutions de garde et alternatives aux crèches comme les mamans de jour.